



# Saint-Jean De Gonville



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 05 septembre 2023, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

**Présents** : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

**Absents excusés** : Loïc CHRISTIN (procuration à Patrick DUMAS), Leila MANET (procuration à Elody BULLIARD), Laurent IMBERTI (procuration à Jean-Pierre DEMORNEX)

**Secrétaire de séance** : Emmanuelle LAURE

*Le compte-rendu du 04 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.*

### I/ Délibérations

#### **1/ Modification des prix des concessions du cimetière**

Suite à l'agrandissement du colombarium et à la création de nouvelles concessions (4 urnes), Monsieur le Maire propose une mise à jour du règlement du cimetière, ainsi qu'une augmentation des prix des concessions comme suit :

<b>Concessions concernées</b>	<b>Prix actuel</b>	<b>Nouveau prix proposé</b>
Concession pour 30 ans	153€	180€
Concession pour 50 ans	275€	300€
Colombarium – 1 case pour 15 ans	305€	320€
Colombarium – 1 case pour 30 ans	534€	550€
Petite tombe unifamiliale (4 urnes) pour 30 ans	-	600€
Petite tombe unifamiliale (4 urnes) pour 50 ans	-	1 000€

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

#### **2/ Demande d'admission en non-valeur**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande d'admission en non-valeur n°6112880331, d'un montant global de 5,02 €, a été déposée par le centre des Finances Publiques comme suit :

Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Non-valeur	Motif de la présentation
2020	T-265	PEREZ Caroline	3,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2022	T-317	WILSON ET POSTULART	2,02 €	RAR inférieur seuil poursuite

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

### **3/ Modification du tableau des emplois de la collectivité**

**VU** la mutation de la responsable des services, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des emplois comme suit :

- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet (35h /semaine) pour assurer les fonctions d'assistante administrative avec priorité au niveau du budget, des paies et de la gestion des ressources humaines au sein du secrétariat de mairie ;

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

## **II/ Planning mensuel des réunions et évènements**

Mardi 12/09/23 à 18h30 à Gex :	Commission Environnement
Mardi 12/09/23 à 20h00 salle voutée :	Assemblée Générale du Sous des écoles
Jeudi 14/09/23 à 18h00 à Gex :	Commission Aménagement
Mardi 19/09/23 à 18h30 à Prévessin :	Commission Cadre de Vie
Mercredi 20/09/23 à 18h30 à Gex :	Commission Déplacement
Mercredi 27/09/23 à 19h00 à Gex :	Conseil Communautaire
Jeudi 28/09/23 à 18h00 à Gex :	Commission Santé – Solidarité
Jeudi 28/09/23 à 18h00 à Prévessin :	COTECH de la Régie

## **III/ Dépenses**

Remplacement vélux tuiles école	FERBLANTERIE	2 898.00 €
Repas cantine juin 2023	BOURG TRAITEUR	9 531.92 €
Terrassement bibliothèque	JL TP	4 005.60 €
Défibrillateur	MEDILYS SANTE	2 412.00 €

Protection juridique	GROUPAMA	1 747.09 €
Cours de natation école Juin 2023	CENTRE AQUATIQUE	1 207.00 €
Entretien chaudière école	SWEGON	1 526.40 €
Columbarium Cimetière	SUCHET DAMIEN	33 440.47 €
Remplacement chauffe-eau mairie	SOLARITHERM	1 292.24 €
Essuie mains + produits d'entretien	SNAL	3 597.07 €
Feu d'artifice 13 juillet 2023	LEIA-TECH	3 943.00 €
Dalle réservoir d'eau	LAPLACE MACON	17 064.00 €
Fleurissement	GAEC LES CHENAIS FLEURIS	2 545.40 €
Construction mur cour école	BOUM PAYSAGE	3 630.00 €
Illuminations Noël	BLACHERE ILLUMINATION	5 778.22 €
Accompagnement M57	BERGER LEVRAULT	1 032.00 €
Vitrification classes école	CAZAJOUS DECOR	9 731.52 €
Remplacement poteau incendie	ROUX TP	4 875.60 €
Repas cantine CL juillet 2023	BOURG TRAITEUR	2 763.30 €
Remplacement horloge école	BODET CAMPANAIRE	6 737.40 €
Gaz Juillet	TOTAL ENERGIES	1 575.06 €
Médecine préventive	CDG 01	1 920.00 €
Réparation tracteur épareuse	NOREMAT	4 597.58€
Désherbage voirie trottoir	LES DÉFRICHEURS	2 700.00€

## IV/ Commissions

### **1/ Communication-Social**

InfoGonville : le bulletin municipal est en cours de préparation. L'envoi à l'imprimeur est prévu la semaine du 11 septembre et la livraison au plus tard la semaine du 18 septembre.

Social : l'opération brioche en partenariat avec l'ADAPEI de l'Ain se fera le vendredi 13 octobre devant l'école et le samedi 14 octobre devant les commerces de Saint-Jean-de-Gonville et en porte à porte. Un mail sera prochainement envoyé aux membres de la commission puis à l'ensemble des membres du conseil ainsi qu'aux associations de la commune.

### **2/ Scolaire**

### Ecole :

268 élèves ont fait leur rentrée le lundi 4 septembre contre 257 prévus au mois de juillet. L'équipe est au complet aussi bien au niveau des enseignants qu'au niveau des ATSEM.

Rien de particulier à relever pour cette rentrée 2023-2024.

### Centre de loisirs :

Pendant les vacances d'été, il y a eu 80 enfants presque tous les jours.

Un premier bilan après deux jours : le quart d'heure supplémentaire sur le temps de midi semble vraiment bénéfique à tous points de vue et pour tous. 184 élèves sont inscrits à la cantine et 94 élèves au périscolaire du soir.

Une réunion d'information avec les parents se tiendra fin septembre, la date précise reste encore à définir.

## **3/ Travaux**

Ecole : le mur dans la cour des maternelles a été construit cet été, il faudra attendre les vacances de la Toussaint pour l'installation des panneaux en verre dessus. Les travaux d'isolation sous le préau n'ont pas pu être effectués cet été, ils le seront lors des vacances de la Toussaint également.

Boulangerie : les travaux débutés cet été avancent bien. Après l'extérieur, il va falloir maintenant s'occuper des travaux à l'intérieur de l'extension.

Fibre : elle a été installée chez les pompiers mais la bibliothèque est toujours en attente. Les travaux concernant la fibre sont encore à finir route de la Cendière. Il va falloir que les derniers propriétaires concernés prennent une décision rapide afin que les poteaux puissent être retirés le plus rapidement possible.

Nouvelle station d'épuration : les travaux ont commencé.

## **4/ Urbanisme**

Il faudra prévoir une commission avant le conseil d'octobre.

A ce jour, c'est la construction des murs sur le bord des berges du ruisseau sur les anciens terrains Kempf qui nous préoccupe. La mairie va faire un PV aux propriétaires des 3 maisons concernant ces murs illégaux, il y aura certainement une procédure qui suivra.

## **V/ Commissions de la Communauté d'agglomération**

***Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de Pays de Gex Agglo.***

Commission Déplacement : Saint-Jean-de-Gonville va être inclus dans le transport à la demande. Il devrait être mis en place d'ici la fin de l'année selon les modalités suivantes : il y aurait 2 véhicules pour le sud gessien, il faudra réserver une heure avant et les horaires de service seront de 6h20 à 19h30 en semaine et de 8h00 à 18h00 le week-end.

Régie des Eaux : au niveau des ressources nous ne sommes pas au plus haut, sans l'eau du lac, la situation serait préoccupante. La convention avec le Canton de Vaud avance, celle-ci nous permettrait de pomper davantage.

## VI/ Divers

À la suite du courrier envoyé par la mairie aux propriétaires riverains d'un terrain enclavé appartenant à la mairie à Choudans, un propriétaire s'est manifesté par écrit pour un achat au prix du terrain agricole. La mairie ne donnera pas de suite et va conserver ces 300m<sup>2</sup> pour le moment.

Voie verte : la procédure de déclassement de la voie ferrée vient d'être déclenchée, la réponse (positive ou négative) ne sera pas connue avant la fin du premier semestre 2024. Pour rappel, il n'est plus possible de signer de convention avant le déclassement de la voie que ce soit avec l'agglomération ou avec la commune directement. La mairie est dans l'obligation d'attendre la décision avant de pouvoir entamer quelque démarche que ce soit pour la construction d'une voie verte à Saint-Jean.

La mairie vient de recevoir les prévisions de la compensation genevoise, elle est en hausse d'un peu moins de 60 000€ s'établissant 822 625,98€. Saint-Jean-de-Gonville compte 56 frontaliers de plus et la compensation par frontalière est en baisse de 70 à 80 euros.

*La séance est levée à 20H55*

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Mardi 03 Octobre**